

## Compte rendu du déjeuner autour de Guillaume Prache

16 octobre 2017

*Le 16 octobre, les membres du Cercle Europe Economie Sociale ont eu le plaisir de rencontrer Guillaume Prache, Directeur de Better Finance, afin d'échanger avec lui sur les priorités d'actions, et le positionnement de Better Finance sur les travaux de la Commission concernant l'Union des marchés des capitaux (UMC). Du positionnement de Better Finance dans l'arène Bruxelloise, à la mise en œuvre de Solvabilité II, en passant par le futur produit pan européen de retraite personnelle (PEPP), nombre de sujets ont été abordés.*

*A l'occasion de ce déjeuner, Guillaume Prache a demandé aux membres de lui apporter davantage d'informations sur les enjeux de la collecte des données d'objets connectés pour les assureurs et assurés, sur les problèmes que rencontrent les assureurs dans la mise en œuvre de Solvabilité II, ou encore, des exemples de lourdeurs administratives liées à l'effet cumulé de la législation financière. L'association admet ne pas encore être suffisamment érudite sur ces questions, et souhaite regrouper autant d'informations que possible afin de faire remonter les problèmes au législateur.*

En guise d'avant-propos, Guillaume Prache est rapidement revenu sur le rôle de Better Finance. Créée en 2008, l'association, représente et défend les intérêts des utilisateurs de services financiers auprès des Institutions européennes. Rapidement, la Commission a reconnu son utilité dans les débats et lui a donc octroyé en 2012 une subvention pour lui permettre d'exister et de mener des travaux de recherches. En 2017, la Commission a décidé d'octroyer à Better Finance et Finance Watch, une nouvelle subvention pour quatre années.

Guillaume Prache a rappelé les différences entre le Bureau Européen des Consommateurs (BEUC), Finance Watch et Better Finance.

1. Le **BEUC**, est une association de protection des intérêts des consommateurs dans tous les domaines économiques. Non spécialiste des questions financières, le BEUC travaille sur des sujets globaux tels que l'inclusion financière, les moyens de paiement et l'accès aux crédits.
2. **Finance Watch**, est une ONG qui défend les intérêts de la société civile en général. Elle concentre ses activités sur les problèmes macro-économiques, telles que les règles prudentielles applicables aux banques, ou encore la finance durable.
3. **Better Finance**, s'intéresse plus spécifiquement aux usagers des services financiers, dès lors, elle travaille sur des thématiques plus ciblées comme les produits financiers de détails, la gestion des comptes épargnes, des assurances et des actifs des européens. Dans ce cadre, Better Finance s'engage à mener des actions d'influence auprès des Institutions. Afin d'alimenter ses travaux et son positionnement, l'ONG mène un grand nombre de recherches techniques. Par exemple, elle rédige chaque année un rapport sur l'épargne retraite en Europe. Celui de 2017 vient de sortir.

Si le soutien des Institutions européennes est particulièrement important pour ces ONG, Guillaume Prache a tenu à rappeler que leurs activités devraient en partie être couvertes dans le mandat de certaines Agences européennes. Le meilleur exemple en est la rédaction du rapport sur l'épargne retraite. Ce rapport demande un travail de collecte d'informations considérable. Dès lors, celui-ci devrait être effectué par des agences européennes, qui, à l'heure actuelle réalisent des études qui ciblent les tendances de consommation ne prenant pas en compte l'évolution de ces tendances face aux futures évolutions du marché (inflation, performance réelle, performance sur le long terme ...).

Ce clivage de vision entre Better Finance et les Agences et Institutions européennes, explique le positionnement de l'ONG à Bruxelles. Cette dernière souhaite que les Institutions élargissent leur vision sur les dossiers financiers en faisant preuve d'ouverture d'esprit et de diligences afin que les organismes financiers puissent fournir des services financiers adéquats et sécurisés aux citoyens européens, sans pour autant être contraints à des obligations, des normes ou des limitations temporelles de leurs activités.

Guidée par cette politique, Better Finance, mène actuellement des actions sur la mise en place d'une Union des marchés des capitaux qui soit au service des consommateurs. Voici une rétrospective des actions et positions par sujet :

- **Union des marchés des capitaux.** L'ONG travaille sur un certain nombre de sujets ciblés : le PEPP, les travaux sur le marché des produits d'épargne, les services financiers de détail, la transparence applicable aux frais d'épargne à

long terme, les meilleures pratiques européennes en matière d'épargne et le développement de l'actionariat salarié.

Better Finance considère que les récentes propositions de la Commission sont assez pertinentes et ciblent globalement les problématiques prioritaires qui doivent être résolues afin de faciliter l'accès à l'épargne des Européens. L'ONG reste consciente qu'en cette fin de mandat, la Commission est tiraillée entre son ambition politique de promouvoir les investissements, la pression politique de conserver un cadre prudentiel fort, le besoin d'ouvrir le marché européen à l'innovation, et la nécessité de renforcer la protection des usagers des services financiers.

- **La collecte des données dans le domaine des services financiers.** Better Finance ne s'est pas encore positionnée sur le sujet, mais estime qu'elle devra le faire rapidement, puisque la question de l'intégration des objets connectés dans la vie quotidienne des citoyens impactera l'industrie financière. Toute la question pour l'ONG est de savoir jusqu'où va la propriété des données collectées, et où placer le curseur entre un usage pour le bien commun ou au contraire pour une commercialisation.
  - *Guillaume Prache invite les membres du CEES à lui envoyer leurs positions, qui lui permettront de mieux comprendre les débats en cours, notamment dans le domaine de l'assurance.*
- **Le coût final des réglementations.** Guillaume Prache a échangé avec les membres sur la lourdeur des textes financiers européens, et des impacts pour les entreprises et les consommateurs. Selon lui, la Commission applique le principe de « proportionnalité des règles européennes » dans tous les domaines à l'exception des services financiers. Le dernier rapport de la Commission sur la proportionnalité omettait très largement de revenir sur ces problèmes. Guillaume Prache estime que cela est dû au tiraillement politique de la Commission, qui d'un côté souhaite « mieux légiférer », mais de l'autre maintien des règles lourdes dans le domaine bancaire et financier pour des raisons de stratégies politiques afin d'éviter une nouvelle crise financière.

Ce verrouillage de la réglementation financière et son manque de flexibilité n'impacte pas seulement le secteur qui est contraint de répondre à des exigences parfois disproportionnées, lourdes, complexes et facteur de blocages, mais aussi les consommateurs qui voient le coût de certains produits financiers augmenter, puisque les Institutions financières sont obligées d'augmenter les prix de vente pour amortir leurs coûts de gestion.

- *Better Finance vous invite à lui faire remonter vos problèmes sur la redondance des législations notamment sur PRIIPS et Solvabilité II. L'ONG travaille avec Insurance Europe à collecter des données, afin de les agréger et de les faire remonter à la Commission.*
- **La mise en œuvre de Solvabilité II.** Les membres du CEES ont tenu à éclairer l'ONG sur la mauvaise supervision de de Solvabilité II dans certains Etats. Le laxisme dont font preuve Malte, Chypre et Gibraltar, limite l'efficacité de Solvabilité II puisque certaines entreprises s'expatrient sur ces territoires afin de ne pas subir la lourdeur des exigences. Dès lors, deux problèmes se posent, d'une part, cela construit une situation de concurrence déloyale entre acteurs, et d'autre part, les assurés d'entreprises expatriées sont exposés à de plus grands risques puisque ce sont eux qui seront garant de leur entreprise en cas de faillite.
  - *Les membres du CEES ont invité Better Finance à davantage questionner la Commission sur ces problèmes et les solutions qu'elle envisagent, notamment dans la prochaine révision de Solvabilité II.*

Outre cette question de mise en œuvre, Better Finance souhaite que **Solvabilité II soit recalibrée afin de bien distinguer les exigences pesant sur chacun des opérateurs**. D'après Guillaume Prache, si Solvabilité II présente autant de problèmes, c'est parce que la Commission a confondu les métiers d'assureurs et de banquiers. Elle a donc une vision faussée des risques et de l'engagement dans l'économie des assureurs.

- *Better Finance s'est engagée depuis plusieurs années à clarifier la situation auprès de la Commission afin de mieux l'éduquer au fonctionnement du marché assurantiel et aux intérêts que ce dernier représente pour les usagers de ses services.*
- **PEPP.** L'initiative de la Commission a globalement été bien accueillie par Better Finance, qui souhaite renforcer l'accès des usagers à l'épargne complémentaire.

Si en soit le produit est bon – *car composite, grâce au système de la double option* - il est impératif de clarifier sa mise sur le marché afin de s'assurer que le produit soit réellement utilisé par les consommateurs.

Better Finance propose donc :

1. De s'assurer que « l'option par défaut » du produit soit véritablement sûre et saine, grâce à des gardes fous, comme la rédaction par écrit d'une description courte et simple du produit ...
2. De s'assurer que la suscription à une option plus complexe du produit soit faite avec le consentement éclairé du consommateur (explication des risques des garanties, inflation ...).

*En conclusion, Guillaume Prache a rappelé que les clés pour la mise en œuvre de ces politiques sont doubles, premièrement, il est du ressort du législateur de proposer des produits financiers simples et standardisés partout en Europe, et de la responsabilité des Etats, de mieux promouvoir la gestion financière dans les programmes de formations primaires et secondaires afin de sensibiliser les jeunes générations à l'intérêt de préparer son épargne et gérer ses actifs.*

*Better Finance appelle donc tous les acteurs du secteur à faire converger leurs visions afin de renforcer leur visibilité auprès du législateur.*

...